

Lyon, le 5 juin 2020

Communiqué de presse

*« Déjà plus de 60 000 entreprises et professionnels
accompagnés par les banques avec le PGE »*

C'est aux côtés de leurs clients particuliers et professionnels, que toutes les banques d'Auvergne-Rhône-Alpes agissent sans relâche pour les accompagner dans cette période inédite. Ainsi, depuis la mi-mars, la profession bancaire, grâce à la forte implication de tous ses collaborateurs et collaboratrices, partout sur notre territoire, s'est très fortement mobilisée, pour soutenir notre tissu économique régional.

Très rapidement, pour permettre à nos entreprises et professionnels de faire face aux impacts économiques de cette situation exceptionnelle, les services de l'Etat, la région, les banques, les organisations professionnelles se sont engagés notamment avec des reports de charges, de prêts, le maintien des lignes et crédits de trésorerie bancaires existants et la mise en place de dispositifs adaptés. Parmi ces actions, les prêts garantis par l'Etat, créés dans un temps record par l'Etat, la FBF et BPI et déployés massivement par les banques apportent la trésorerie nécessaire aux entreprises.

Depuis leur lancement le 25 mars dernier, 60 154 PGE ont été distribués en Auvergne- Rhône-Alpes aux entreprises, PME et professionnels... dont une très grande majorité de très petites entreprises ou TPE (89%) pour un montant supérieur à 10 milliards d'euros, selon les [chiffres publiés le 04 juin par le ministère de l'Économie et des Finances](#). Ceci représente un effort considérable, correspondant, selon les réseaux, à la production de crédits habituellement réalisée en 6 ou 12 mois.

Pour les cas où ce prêt ne peut être accordé, les banques d'Auvergne- Rhône-Alpes orientent leurs clients vers la Banque de France et la Médiation du crédit afin que d'autres solutions puissent être explorées ou d'autres dispositifs activés.

La Fédération bancaire française et ses comités territoriaux ont mis à la disposition des entrepreneurs et de ceux qui les accompagnent un certain nombre d'outils pédagogiques pour comprendre ce que sont les Prêts garantis par l'Etat et comment en bénéficier notamment une [vidéo PGE](#) et une [infographie PGE](#). Pour plus d'informations, RDV sur fbf.fr ou dans [l'espace dédié du site](#) du ministère de l'Économie et des Finances.

Distribution des prêts garantis par l'Etat
par départements de la région Auvergne- Rhône-Alpes

Département	Nombre d'entreprises bénéficiaire d'un PGE	Part des TPE	montants des PGE (en millions d'euros)
Ain	3 983	89%	727,1
Allier	1 843	89%	223,7
Ardèche	2 399	90%	267,0
Cantal	931	89%	139,6
Drôme	4 437	88%	613,2
Isère	9 341	90%	1 515,3
Loire	5 587	89%	815,5
Haute-Loire	1 613	88%	298,8
Puy-de-Dôme	4 009	90%	601,6
Rhône	15 692	89%	3 232,7
Savoie	3 871	91%	569,2
Haute-Savoie	6 448	89%	1 099,5
Auvergne- Rhône- Alpes	60154	89%	10 103

[Source : tableau de bord PGE – situation au 29 mai](#)